Analyse urbaine d'un parcours et de son espace public

Réalisé dans le cadre de la matière *UR02: Théories et pra*tiques de l'urbanisme contemporain, enseignée à l'UTC par CARINE HENRIOT au semestre d'automne 2019

Ce travail a été réalisé en collaboration avec :

- HASNA YAHYA







Analyse urbaine d'un parcours et de son espace public

Compiègne

Rue Saint-Lazare, Parcours 09

SOMMAIRE

1.	Localisation	3
2.	Silhouette	4
3.	Plans de masse	
C.	Hauteurs du bâti Dates d'urbanisation Règles d'urbanisme réglementaire du futur PLUiH	6 6 7 7 8
4.	Analyse séquentielle	
a. b		9 1:
5.	Profils	
a. b.	Premier profil Second profil	13 14

6.	Composantes du paysage urbain	15
7.	Ambiances	16
8.	Usages	17
9.	Perception personnelle	18
10.	Bilan qualitatif	19



I. LOCALISATION

Plan de situation à l'échelle de l'agglomération de Compiègne

Margny-Lès-Compiègne

Notre tracé

200m

Echelle

Compiègne

D'après GEOPortail - https://www.geoportail.gouv.fr/

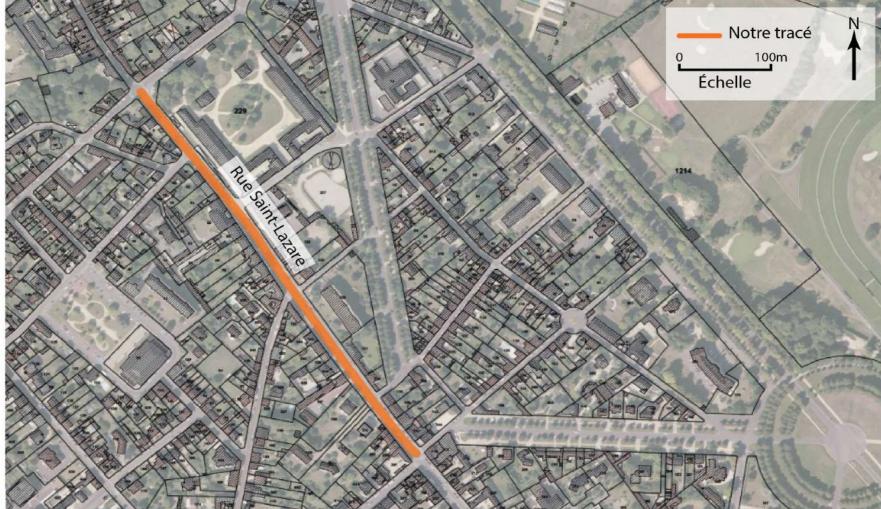
La rue Saint-Lazare comprend le **haras national de Compiègne**. Aujourd'hui, le site a été racheté par l'ARC, ou
Agglomération de la Région de Compiègne, qui vise à y
développer un **projet** non défini à ce jour.

Nous notons également la présence du **collège public Jacques Monod**, d'après le nom du biologiste français. Sur la façade du collège, il est possible de lire les inscriptions **Lycée Pierre d'Ailly – Externat de Jeunes Filles.** Ce personnage fut un cardinal né à Compiègne au XIVème siècle, et ayant eu une forte influence de son temps par ses études universitaires et ses ouvrages.

Notre parcours d'étude est constitué d'une seule rue : la **rue Saint-Lazare**, qui est située dans le quartier « Saint-Lazare - Avenues », au Nord-Est de Compiègne, voisin du centre-ville, de l'hippodrome et bordé par la forêt de Compiègne.

La ville de Compiègne, située dans le département de l'Oise, compte 41 000 habitants.

Situation à l'échelle du quartier



D'après GEOPortail - https://www.geoportail.gouv.fr/



II. SILHOUETTE URBAINE



Rue Saint-Lazare





II. SILHOUETTE URBAINE



Rue Saint-Lazare





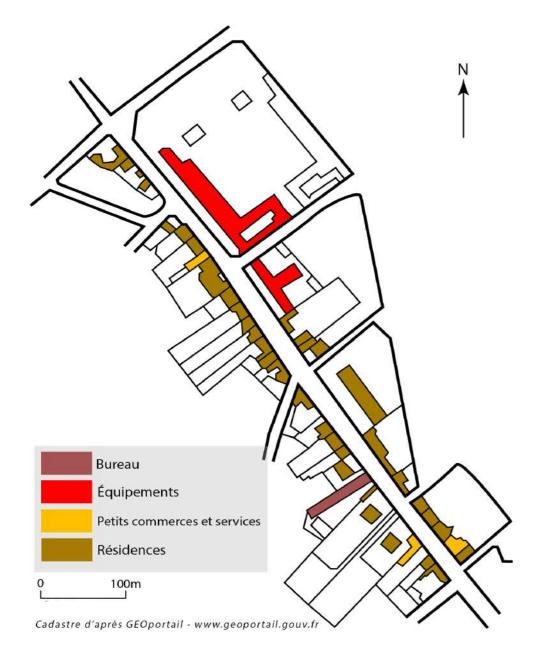
III. PLANS DE MASSE

A/ Plan de masse des différentes fonctions urbaines

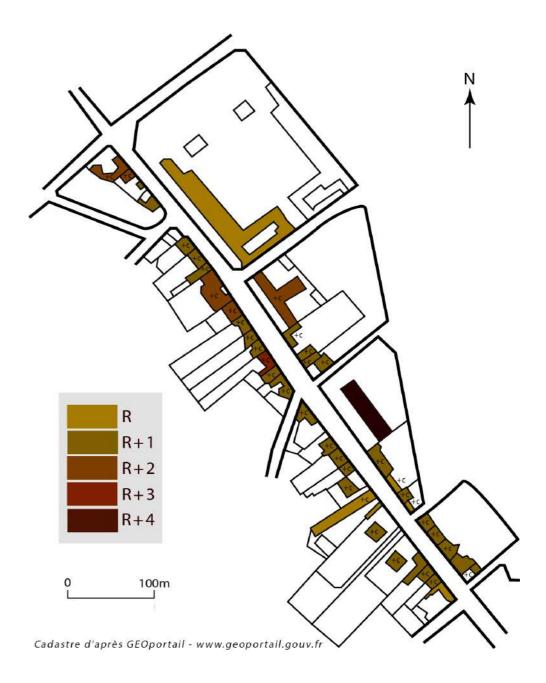
Les bâtiments bordant la rue sont en très **grande majorité** dédiés à des **fonctions résidentielles**.

Nous pouvons dénombrer 3 petits commerces : une boulangerie, une boucherie et un restaurant japonais.

Le collège Jacques Monod et les Ecuries du Roi sont deux équipements appartenant respectivement au département de l'Oise et à l'agglomération de la région de Compiègne. Dernièrement, l'agence « PFG – Services Funéraires » acquiert des bureaux sur la rue Saint-Lazare.



B/ Plan de masse des différentes hauteurs de bâti



Globalement l'ensemble des bâtiments bordant la rue Saint-Lazare ont une hauteur de bâti de trois étages (R+1 avec combles aménagés). Cette **uniformité** est visible sur notre silhouette urbaine. On retrouve aussi des bâtiments R+2+C comme le collège Jacques Monod et la résidence « Le Haras » en vis-à-vis.

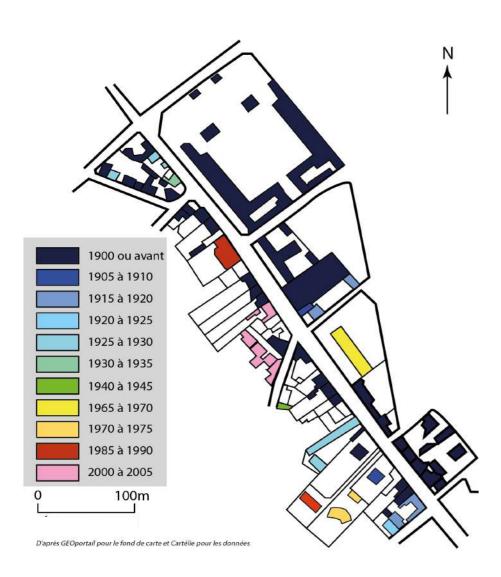
Nous pouvons noter trois exceptions :

- le bâtiment des écuries impériales qui longe la rue est une halle qui, malgré sa hauteur, est un rez-de-chaussée ;
- la résidence St-Lazare est un immeuble de cinq étages ;
- le n°20 de la rue, qui est un bâtiment R+3+C, et qui contraste largement par rapport aux hauteurs voisines.



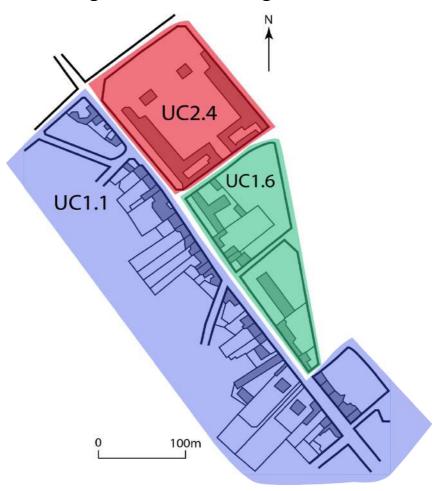
III. PLANS DE MASSE

C/ Plan des dates d'urbanisation



La photo ci-dessus montre que le bâti situé sur notre parcours est majoritairement daté du XIXème siècle, voire avant. Nous dénombrons également quelques bâtiments datés du début du XXème siècle, et enfin, en beaucoup moins grande proportion, des bâtiments de la seconde moitié du XXème siècle ou du XXIème siècle.

D/ Plan de masse représentant les règles d'urbanisme réglementaire du futur PLUiH



Notre parcours comprend trois zones réglementaires : UC1.1, UC1.6 et UC2.4, délimitées sur le plan ci-contre. Ces 3 zones correspondent aux principales caractéristiques suivantes :

- UC1.1 : Cette zone comprend les territoires urbains proches du centre. Sa fonction principale est l'habitat mais il est possible d'y dénombrer quelques activités tertiaires et équipements publics.
- UC1.6 : Sa fonction principale est l'habitat individuel, avec des collectifs de faible hauteur. Par ailleurs, des commerces ainsi que des équipements publics ou d'intérêt général y sont autorisés de manière ponctuelle.
- UC2.4 : Cette zone urbaine est moins dense, et comprend uniquement des activités équestres et hippomobiles. Les futures constructions sont soumises à la conservation de la perspective visuelle sur le clocher de Saint-Jacques, de l'avenue de la Résistance vers le Boulevard Victor Hugo.

Source : geo.compiegnois.fr



III. PLANS DE MASSE

E/ Plan des qualités formelles

a) Alignement / Retrait du bâti sur la voirie

Hormis quelques bâtiments en retrait, avec de la végétation donnant sur l'espace public, le bâti de cette rue est plutôt aligné dans l'ensemble.

b) Continuité du bâti

Le bâti n'est pas continu d'un point de vue architectural : plusieurs styles différents sont notables.

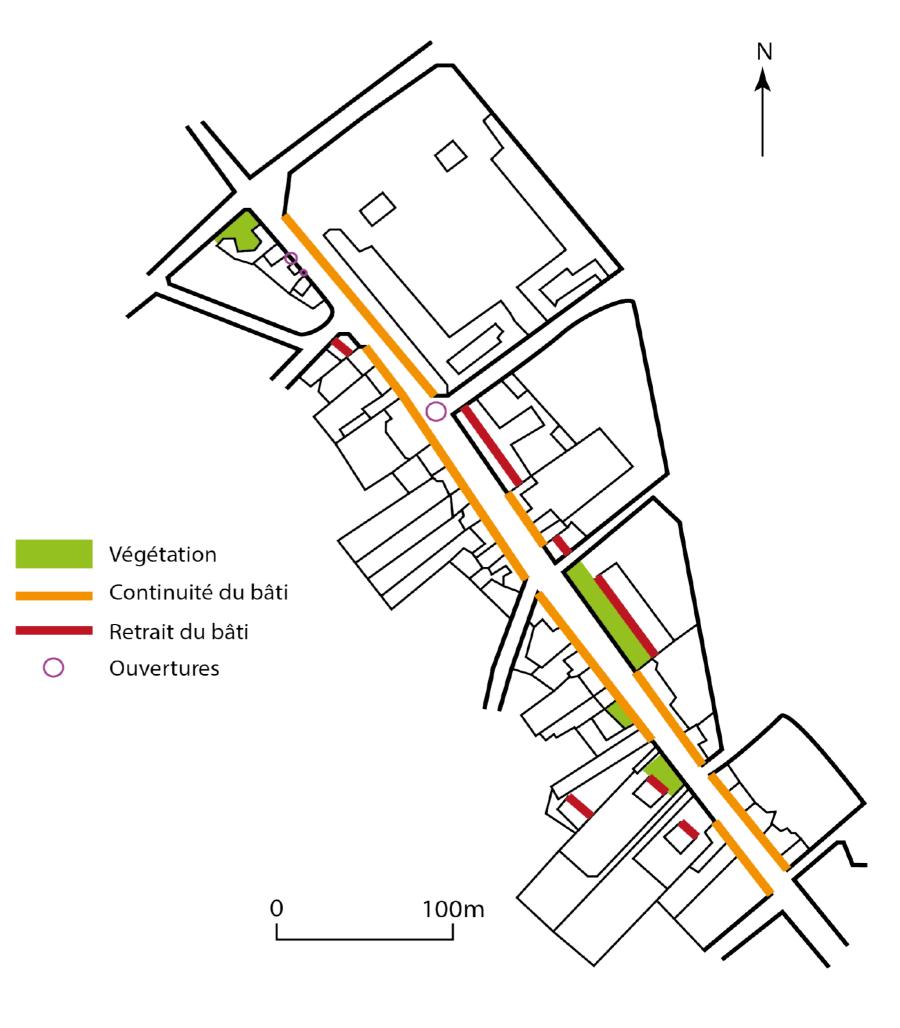
Par ailleurs, les maisons en retrait avec de la végétation créent une coupure dans cette continuité.

c) Clôture / Ouverture

Peu d'ouvertures sont observables dans la rue, hormis la place en « rond-point » au niveau de la résidence Le Haras.

d) Perspectives

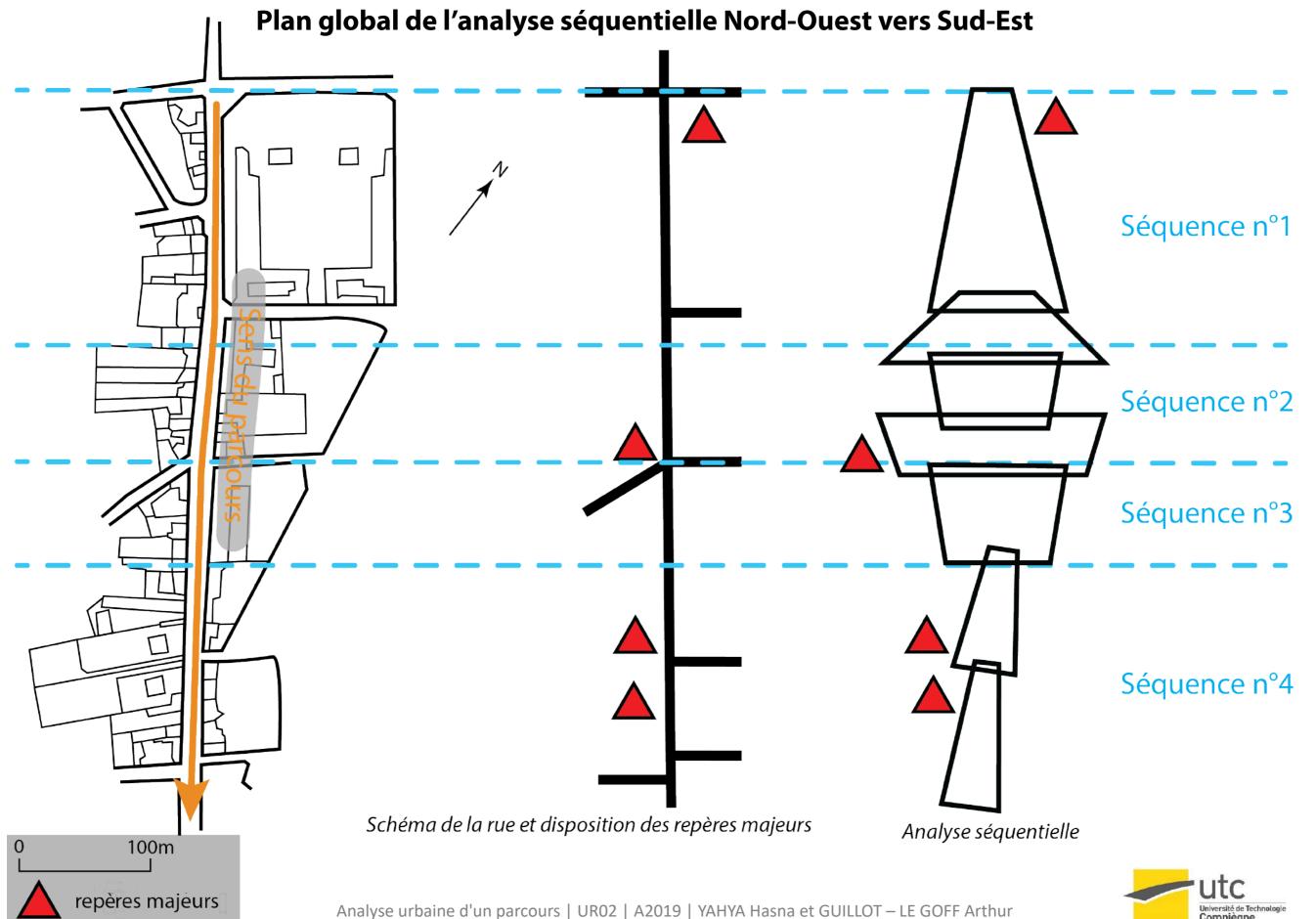
Peu d'ouvertures sont observables dans la rue, hormis la place en « rond-point » au niveau de la résidence Le Haras.



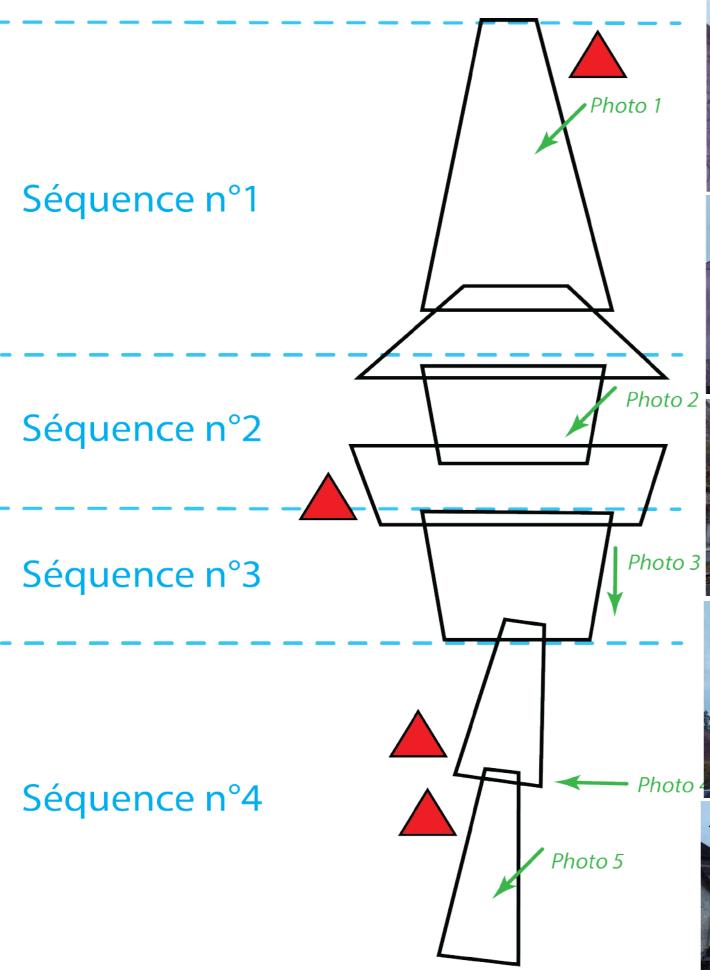


IV. ANALYSE SÉQUENTIELLE

a. Nord-Ouest vers Sud-Est



Analyse séquentielle détaillée Nord-Ouest vers Sud-Est





Le mur longeant les écuries du roi agit comme une déférence horizontale. De plus la déflexion de la rue vers la droite renforce le fait que notre regard est orienté dans cette direction.



La façade austère de gauche agissant comme une déférence verticale et l'architecture particulière du bâtiment de droite, fait qu'une nouvelle fois notre regard est porté sur la droite de la rue.



A cette intersection, le grand bâtiment à gauche étant en retrait et cassant la continuité du bâti donne l'impression d'une fermeture de l'espace qui suit. La végétation plus importante que dans le reste de la rue (arbres, haies et mur de lierre) renforce cette idée d'espace qui est amené à rétrécir.



Toujours sur la droite, notre progression dans la rue est agrémentée de bâtiments à l'architecture remarquable comme cette maison.



Dans la continuité de la photo précédente, on retrouve des maisons à l'architecture remarquable, comme ces deux maisons au milieu d'un grand jardin avec une végétation se démarquant des maison en front de rue.

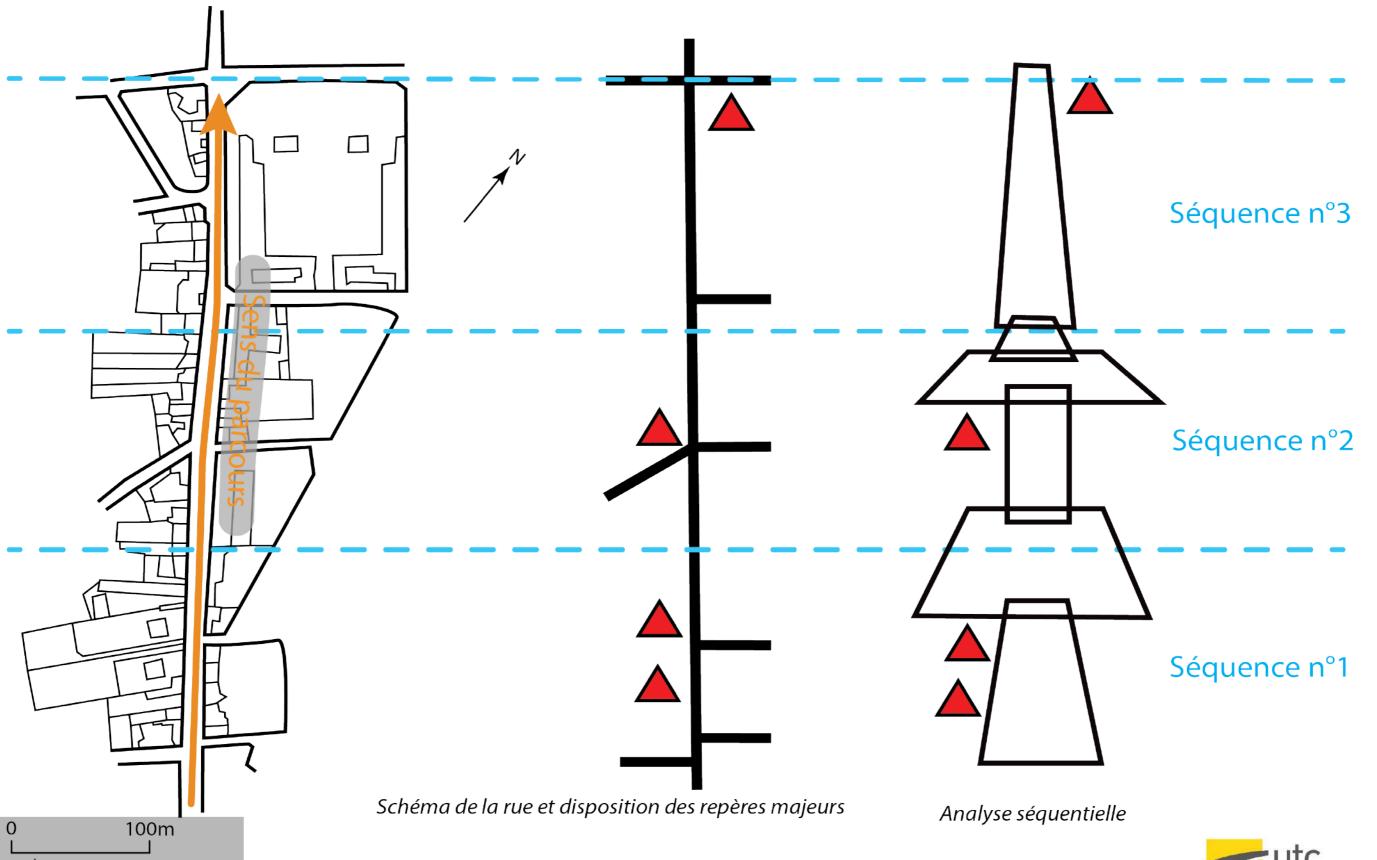


IV. ANALYSE SÉQUENTIELLE

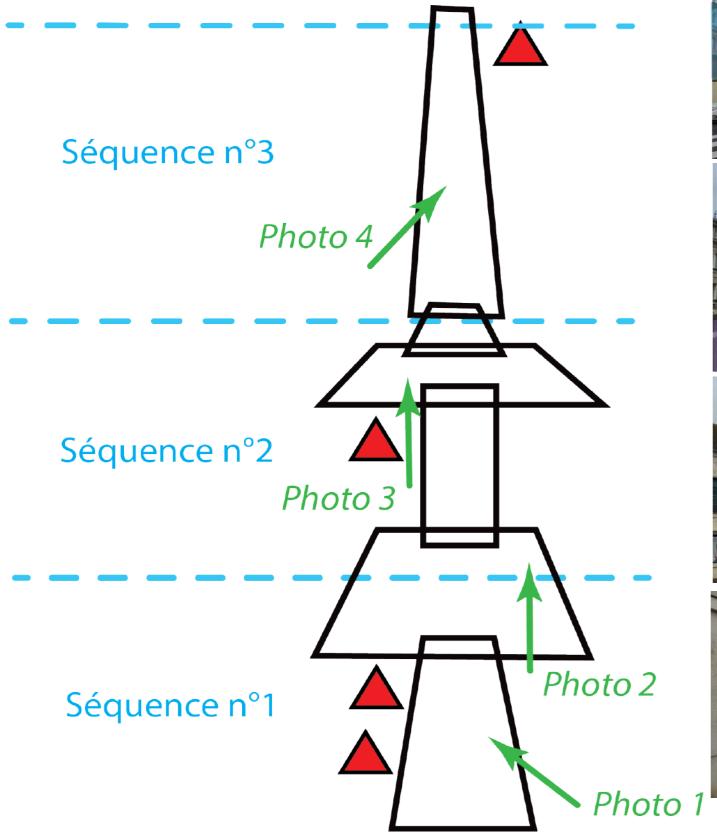
b. Nord-Ouest vers Sud-Est

Repères majeurs

Plan global de l'analyse séquentielle Sud-Est vers Nord-Ouest



Analyse séquentielle détaillée Nord-Ouest vers Sud-Est











En parcourant la rue dans l'autre sens on retrouve les maisons avec une architecture remarquable et une végétation plus importante que dans le reste de la rue. Contrairement à l'analyse précédente, nous avons plus l'impression d'une fermeture car ce sont les maisons suivantes qui sont en front de rue

En arrivant au niveau de la résidence Saint-Lazare, l'immeuble en retrait de la route donne l'impression d'une **ouverture**. De plus la **végétation** présente entre l'espace piéton public et la résidence est une nouvelle fois en contraste avec le reste de la rue.

En continuant, nous avons un pignon plus haut que le reste du bâti réalisant une déférence verticale. Cela met en valeur le bâtiment suivant et possédant une architecture particulière. Nous pouvons aussi apercevoir le clocher de l'église Saint Antoine.

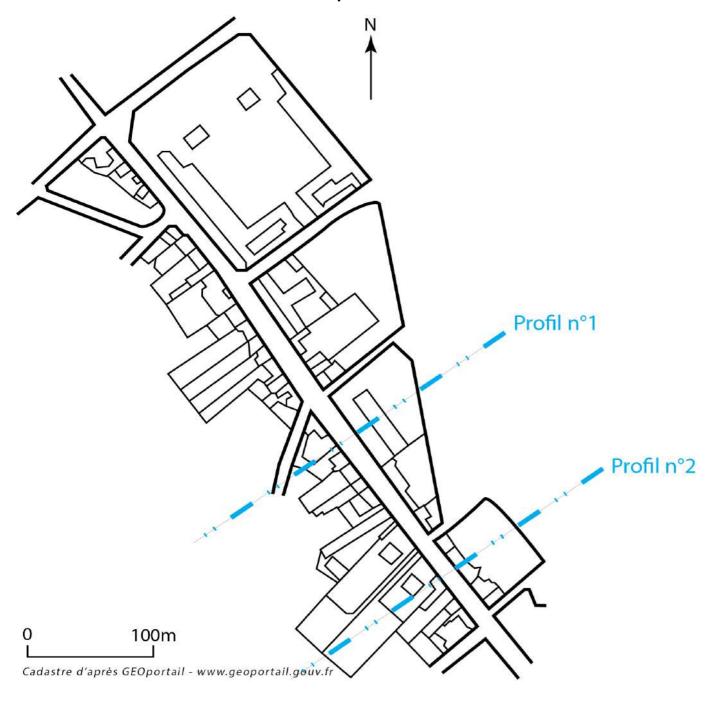
La fin de notre parcours longe les écuries du roi. Nous pouvons alors observer une **défection vers la droite** de la rue Saint-Lazare qui devient la rue Magenta menant jusqu'à la place de l'hôtel de ville.



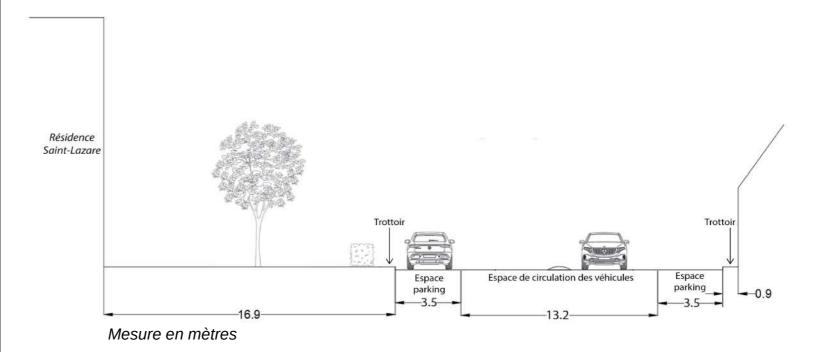
V. PROFILS

La rue Saint-Lazare a un profil qui ne varie quasiment pas. Nous avons donc décidé de réaliser les deux profils au niveau de la résidence Saint-Lazare (profil 1) et de la boucherie (profil 2). Ces deux profils représentent très bien les dimensions de la rue en largeur et la manière dont est organisé l'espace de circulation.

Positionnement des deux profils



a. Premier profil

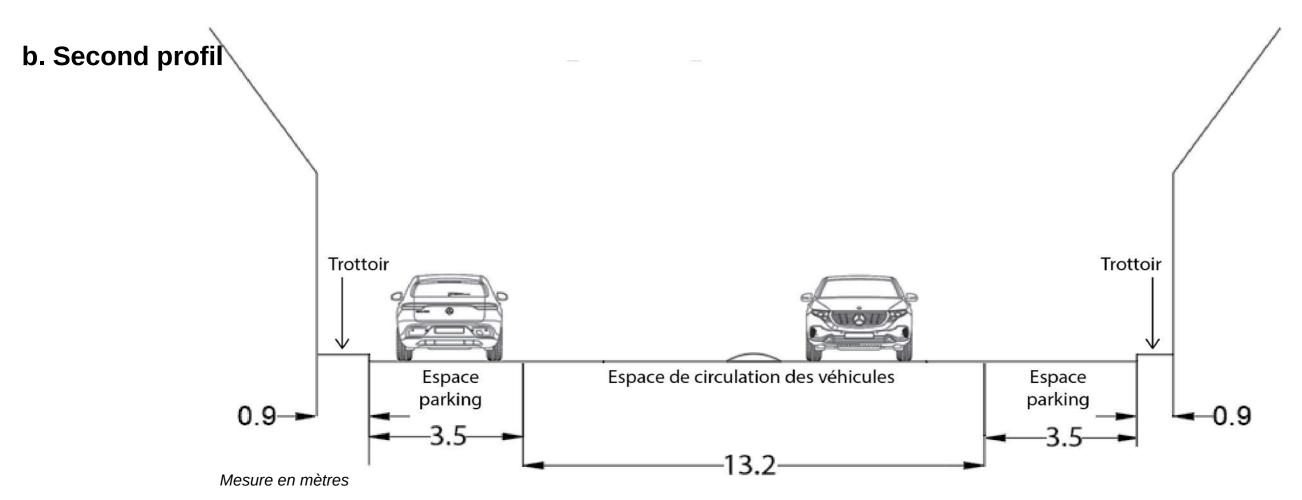




Ce premier profil est particulier car la résidence Saint-Lazare est en retrait par rapport au reste du bâti. Cet espace est couvert par de la végétation. L'espace de circulation publique est symétrique par rapport à un terre-plein séparant les deux sens de circulation de la route ; on retrouve de chaque côté des places de stationnement en créneau et un trottoir.



V. PROFILS





Ce second profil est le profil « type » de la rue Saint-Lazare. La rue est composée d'une route à double sens où chaque voie est séparée par un terre-plein central. Le long de ces voies on retrouve des emplacements de parking sur la quasi-entièreté de la rue. Les différentes habitations sont en front de rue et donnent directement sur un trottoir.



VI. COMPOSANTES DU PAYSAGE URBAIN

A/ Bâti

Le bâti de notre parcours est **homogène** en termes de hauteurs. En effet, comme cela a pu être constaté sur le plan des hauteurs de bâti en page 10, il s'agit majoritairement de bâtiments R+1. Par ailleurs, l'architecture est également assez monotone, le **matériau principal** étant la **brique**, notamment la brique rouge.





Le bâtiment en brique ci-dessus se distingue particulièrement, à la fois par sa hauteur, mais aussi par ses **balcons**.

B/ Mobilier urbain

La rue Saint-Lazare comprend peu de mobilier urbain. On peut uniquement y remarquer des arrêts de bus, dont un Abribus. Les autres arrêts de bus que nous dénombrons se réduisent à des poteaux.

On n'y observe aucun banc. Il s'agit donc d'une rue passante et peu attractive.





C/ Sol



Enfin, au niveau de la résidence Le Haras, des **pavés** carrés **rouges et gris** attirent le regard. Ils forment un grand **cercle** tel que sur la photo cicontre.

Le sol de notre parcours est principalement en **enrobé noir**, à la fois sur la chaussée et les trottoirs.

On observe au niveau des extrémités de trottoirs de légères pentes afin d'assurer l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, comme sur la photo ci-contre.

Plusieurs **passages piétons** sont également à noter sur la rue Saint-Lazare.



D/ Végétation

Peu de végétation est présente sur notre parcours.

En effet, la rare végétation que l'on peut observer est à l'intérieur des parcelles, derrière les clôtures.

La résidence Le Haras, cidessous représentée, a également des **jardinières** au niveau de son entrée.







VII. AMBIANCES

A/ Ambiance diurne



En plein jour et lorsqu'il y a du soleil, les jeux de lumières et d'ombres sont agréables : un côté de la rue est toujours ensoleillé lorsque l'autre est ombragé par les bâtiments assez hauts pour ne pas laisser passer les rayons du soleil.

En automne, pendant notre étude, les tons orangés des feuilles d'arbres se retrouvent dans l'utilisation des briques rouges de certaines belles bâtisses. Outre les maisons anciennes, les couleurs sont plutôt ternes avec des façades blanches ou grises.

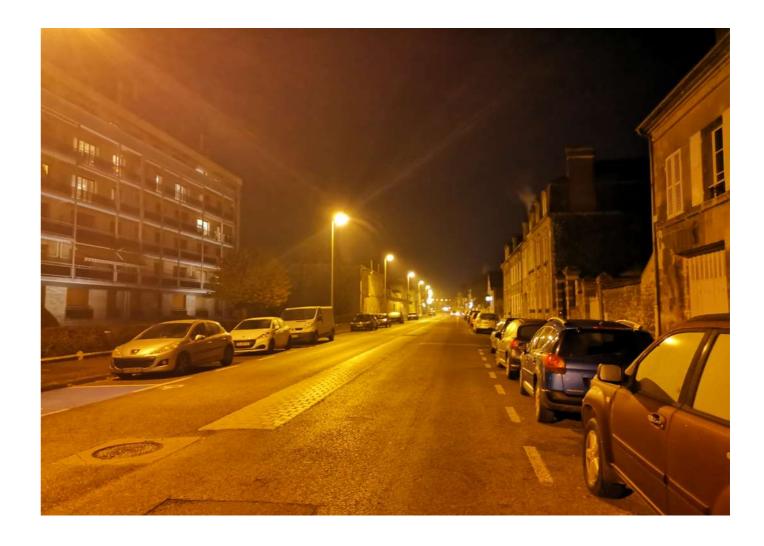
La rue Saint-Lazare n'est pas un espace de flânerie, mais surtout un axe important de circulation routière. Le bruit des véhicules motorisés est important et peut parfois rendre la marche peu agréable.

Enfin cette rue est très linéaire et sans réelles variations. Comme vu précédemment, notre regard ne se pose véritablement que sur les bâtiments anciens qui entrent en contraste avec le reste du bâti.

B/ Ambiance nocturne

La nuit, la rue est particulièrement bien éclairée et du fait de sa largeur, nous pouvons nous y sentir en sécurité même tard dans la nuit.

Les lampadaires vont diffuser une lumière orange ou jaune qui éclaire toute la rue. Si la rue est déjà assez calme en journée : elle n'est quasiment plus fréquentée par des piétons à partir de 20h et la circulation automobile est fortement réduite, rendant ainsi la rue très silencieuse.





VIII. USAGES

A/ Temporalités

Lors de nos visites sur site, à des heures variées, nous avons identifié les temporalités suivantes en ce qui concerne la circulation piétonne :

- > Une **forte fréquentation** de la rue est notée le matin aux alentours de 8h et 9h. Cette fréquentation correspond à celle des **collégiens** qui se rendent en cours, au collège Jacques Monod situé sur la rue.
- > Ensuite, entre 9h et 11h, la rue est très peu fréquentée. Entre 11h et midi, on observe quelques personnes (âgées en particulier), qui se rendent faire leurs **courses**.
- > A partir de midi, encore une fois la rue se retrouve vide jusqu'aux alentours de 16h et 17h, lorsque les collégiens sortent de cours.

La circulation **automobile**, quant à elle, est observable **tout au long de la journée** de manière assez régulière, avec une forte affluence aux heures de pointe.

Passage piéton accessible aux PMR

B/ Analyse qualitative

Nous n'observons **pas de lieux de flânerie**. Les usagers de cette rue semblent avoir une **destination précise**, ou s'y rendent pour ses petits commerces.

Elle permet par ailleurs **différents modes** de circulation, ci-après détaillés.

1. Piétons et PMR

Notre rue mêle différents usages : elle permet le cheminement des piétons par ses trottoirs, et leur traversée par des passages piéton. Par ailleurs, une importance est accordée aux PMR par les pentes qui existent au niveau des extrémités de trottoirs et qui permettent leur franchissement.

Cependant, nous n'avons observé aucune surface podotactile.

2. Circulations douces

Les circulations douces ne sont pas favorisées puisque nous constatons l'absence de bandes cyclables, cependant, nous remarquons l'usage de la rue par des cyclistes.



Arrêt de bus

3. Transports en commun

Cette rue est desservie par les transports en commun de l'**Agglomération de la Région de Compiègne**, comme le montrent les arrêts de bus.



Abribus

4. Voitures

L'usage principal de cette rue demeure la voiture : nous remarquons une forte circulation automobile. En effet, par sa largeur, elle est propice à une circulation rapide.

Elle permet, au Nord, d'accéder au centre-ville de Compiègne, et au Sud, de rejoindre d'**importants axes routiers** menant notamment vers les villes voisines.



IX. PERCEPTIONS DE LA RUE

A/ Nos perceptions personnelles

Selon nous, la **piétonisation** de cette rue n'est pas favorisée. En effet, les trottoirs ne sont pas valorisés : **peu de mobilier urbain** est observé, seuls un banc ainsi qu'un abribus permettent de s'asseoir.

Rien n'est fait pour inciter l'usager à s'approprier cette rue et à s'y arrêter, hormis les rares commerces.



De plus, le **peu de végétation** accentue le caractère uniquement **passant** de cette rue, à laquelle nous ne trouvons pas de charme particulier des points de vue paysager et architectural.

Enfin, selon nous, la largeur de la voirie contribue également à lui faire perdre sa convivialité puisqu'elle semble plutôt destinée à un **usage automobile**.





Commerces de la rue Saint-Lazare

B/ Perceptions des usagers

Nous avons pu réaliser des entretiens avec les usagers de la rue et ainsi obtenir leurs perceptions.

Ainsi, une usagère régulière de la rue Saint-Lazare qualifie cette rue comme « une rue **pour la voiture** ». Elle justifie cela par sa **largeur** et l'importante circulation automobile qui s'y trouve.

Selon elle, cette rue est peu attractive dû au **peu de commerces** qu'on y trouve. Elle nous informe de l'existence, dans le temps, de commerces qui ont aujourd'hui fermé.

Lors d'un second entretien, une usagère commence par nous dire « se sentir en sécurité dans cette rue ». Elle revient alors sur ses mots pour les corriger : « Sauf pour la **traverser à vélo** puisque les voitures roulent très vite ».

L'usagère en question, se déplaçant très fréquemment à vélo, déplore l'absence de bandes cyclables.

Elle regrette également le **peu de végétation** de la rue, et la qualifie comme **peu conviviale**.

Un dernier entretien se détache totalement des deux premiers : cet usager semble apprécier cette rue et évoque un certain **attachement** à son itinéraire. Selon lui, le fait qu'elle soit longue et en ligne droite lui permet « d'en voir la fin », comme on apprécie, au quotidien, « voir le bout du tunnel ». Cette rue lui procure un **sentiment de sécurité** par la vision claire des dangers environnants.

Cet usager, et habitant de la rue Saint-Lazare, semble donc satisfait. Il qualifie cette rue de « **charmante** », et évoque une **vitalité** due à ses « quelques commerces et écoles ». Il ajoute par ailleurs qu'un **commerce de proximité** supplémentaire éviterait aux habitants de marcher jusqu'au centre-ville.

Finalement, malgré une vision de ce dernier entretien se détachant des deux premiers, les remarques récurrentes que nous avons obtenues portaient principalement sur la largeur de la rue et son **importante circulation automobile**. C'est donc cette largeur qui fait l'objet de différentes perceptions.



X. BILAN QUALITATIF

A/ Ce qui serait à préserver...

- > La rue Saint-Lazare a l'avantage d'être desservie par les lignes 1 et 2 des bus de l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne). Le passage des transports en commun serait à préserver.
- > La linéarité de la rue permet une bonne visibilité au loin, et constitue également un élément à préserver.
- > Les bâtiments datés du XIXème et XXème siècle constituent d'importants éléments architecturaux.

Qualités

- > La rue est large, et en particulier la voirie. Cela permet une circulation aisée des piétons et des voitures et bus empruntant la rue.
- > De nombreuses places de stationnement en créneau sont disponibles tout le long de la rue.

Défauts

- > Peu de passages piétons sont existants. Cela constitue un réel défaut au vu de l'importante circulation automobile que connaît la rue, et la traversée peut alors être compliquée.
- > Très peu de végétation

B/ Ce qui serait à renforcer...

> La très faible présence de végétation sur l'espace public serait à renforcer pour rendre la rue plus chaleureuse et agréable à traverser.

C/ Ce qui serait à transformer...

> Il nous semble primordial d'intégrer une bande ou piste cyclable à cette rue, étant donné la proportion de cyclistes qui nous paraît non négligeable à Compiègne.

Propositions d'aménagement

- > En termes d'aménagements simples à mettre en œuvre, l'ajout de passages piétons à cette longue rue serait intéressant. En effet, peu de feux sont présents, ce qui incite à la circulation rapide des véhicules, d'autant plus facilitée par les longueur et largeur de la rue.
- > Un autre aménagement simple serait la mise en place de dalles podotactiles. Celles-ci pourraient être bénéfiques aux personnes malvoyantes.
- > Une autre piste à explorer, mais au coût plus conséquent, serait une meilleure exploitation du haras national, en l'ouvrant sur l'espace public et en y intégrant de la végétation.
- > L'ajout de commerces supplémentaires pourrait être utile aux habitants et renforcer l'attractivité de la rue, si du foncier est disponible.
- > Enfin, la rue serait plus agréable avec de la végétation supplémentaire.

